

Dijon, le 15 juillet 2020

La présidente

OBJET : Une solution d'accès à internet Très haut débit dans votre commune

Madame, Monsieur,

L'accès au Très haut débit partout, et pour tous, est une priorité de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Soucieuse de remédier à la fracture numérique laissant des zones rurales sans solution de connexion internet, la Région a mis en oeuvre, dès 2008, un réseau hertzien permettant d'apporter le Très haut débit dans des territoires encore dépourvus de raccordement à la fibre optique. Depuis 2016, un plan de modernisation de ce réseau radio régional, désormais baptisé « RCube THD », a été lancé pour développer une technologie THD Radic. Aujourd'hui, avec plus de 3000 abonnés, **la Région Bourgogne-Franche-Comté est pionnière en France** dans la maîtrise de ce réseau.

Aussi, j'ai le plaisir de vous annoncer que **votre commune est désormais couverte par le réseau RCube THD**. Les habitants et les acteurs économiques peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier dès à présent d'une connexion internet Très haut débit.

Vous trouverez ci-après les coordonnées des trois fournisseurs d'accès internet auxquels chacun peut s'adresser pour les offres grand public ainsi que le lien pour accéder aux offres professionnels. **La Région prend à sa charge la fourniture et l'installation de l'antenne pour les nouveaux abonnés.**

En vous apportant une solution alternative dans l'attente du déploiement de la fibre optique confié au conseil départemental, la Région assume pleinement son rôle aux côtés des territoires, et, en l'occurrence, auprès des communes et intercommunalités rurales, en garantissant un accès pour tous aux mêmes technologies.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Marie-Guite DUFAY

